



PREFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement, Biodiversité et Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

**Monsieur le Maire de la
Commune de Condé-Northen
9, rue des Deux Nied
57220 CONDÉ-NORTHEN**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le projet de
lotissement d'habitation " Sous les Chênes" à
CONDÉ-NORTHEN**

Metz, le 30 décembre 2019

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de non opposition**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet de lotissement d'habitation "Sous les Chênes" à CONDÉ-NORTHEN**

Ce dossier a été déposé par la société DELT AMENAGEMENT – Groupe LINGELHELD, 9A rue Saint Léon IX à 57850 DABO.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2019-00479** en date du 30 décembre 2019, accompagné du courrier de non opposition.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable du SABE


Olivier ARNOULD